

[Text]

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, it is interesting to remark that this morning in the paper the CNTU in their message to workers are precisely advocating a shorter work week to create more jobs. While this could be contemplated by some unions, it is not necessarily something that is contemplated by all union movements.

• 1235

Second, the CNTU imply, I understand in their message, that the shorter week of work would be at the same salary as the longer one. So you immediately see the price tag that is coming with this and in the area of intense competition it might be difficult to swallow it. It depends on the sector of the economy; it depends on the conditions of the competition and therefore, while the Labour Code is a code which is applicable to everybody, I foresee change in this area coming more through collective bargaining than through legislative measures.

The Chairman: Could you tell us, though, whether in the research part of your department, or maybe in the employment department, there is any research going on or studies, evaluations and so on?

Mr. Ouellet: I believe there has been. I see Mrs. Porteous eager to answer. Would you like to address this question?

Mrs. Porteous: Mr. Chairman, I believe we discussed this last year . . .

The Chairman: It is a favourite subject.

A Witness: Of the Chairman, yes I know that.

The Chairman: Not only of the chairman. I was at the OECD Conference in Europe and all countries of the world are now concerned with this subject.

Mrs. Porteous: I believe that is the case. The results of the research, insofar as we in the labour standards area are informed, are really no more optimistic than they were last year when we discussed this, namely, that Germany and France have examined it, albeit less along the lines of the part-time concept of work, rather more along an examination of the seasonal effects, and we ourselves, including Mr. Ouellet's predecessor, are quite concerned that we exploit the possibilities through controlling overtime with the prospects of the creation of additional employment. The point being that, first, we ourselves are not doing original research, but we have policy and program people assigned to following the research that is being done. We are in touch with our provincial counterparts for the same reasons, because the provincial jurisdictions are equally concerned or optimistic depending on where they stand *vis-à-vis* the prospects.

[Translation]

d'heures de travail hebdomadaire, par exemple, dans le but non seulement d'augmenter le nombre d'emplois mais aussi d'améliorer la qualité de la vie au travail.

M. Ouellet: Monsieur le président, il est intéressant de constater que ce matin même dans le journal, la CSN préconisait précisément dans un message adressé aux travailleurs le raccourcissement de la semaine de travail en vue de multiplier les emplois. Même si la chose pouvait être envisagée par certains syndicats, il n'en irait pas forcément de même pour tous les mouvements syndicaux.

En second lieu, si j'ai bien compris le communiqué, la CSN laisse entendre que la semaine de travail plus courte ne s'assortirait pas d'une perte de rémunération. Vous remarquerez donc immédiatement l'importance de la facture que cela représenterait et, compte tenu de la concurrence acharnée qui existe, cela pourrait être difficile à avaler. Tout dépend évidemment du secteur de l'économie qui est visé et de la situation de la concurrence et par conséquent, même si le Code du travail s'applique à tout le monde, j'ai le sentiment que, dans ce domaine, les changements viendraient davantage de la négociation collective que du Parlement.

Le président: Pourriez-vous malgré tout nous dire si les chercheurs du ministère ou les spécialistes de l'emploi étudient actuellement la question?

M. Ouellet: Je pense que la question a été effectivement étudiée et je vois que M^{me} Porteous brûle de vous répondre. Voudriez-vous en parler?

Mme Porteous: Monsieur le président, nous en avons je crois discuté l'an dernier . . .

Le président: C'est un des sujets favoris.

Un témoin: Du président, oui nous le savons bien.

Le président: Pas seulement du président. J'ai assisté en Europe à une conférence de l'OCDE et tous les pays du monde sont actuellement aux prises avec la même question.

Mme Porteous: C'est effectivement le cas je crois. En ce qui nous concerne et parlant des normes d'emploi, les résultats des recherches ne prêtent pas vraiment davantage à optimisme que l'an dernier lorsque nous en avons discuté, et pour être précis l'Allemagne et la France ont étudié la question, même s'ils se sont un peu écartés de l'optique du travail un bout de temps, se concentrant davantage sur les incidences saisonnières, alors que de notre part nous nous intéressons surtout, et lorsque je dis nous j'entends également le prédécesseur de M. Ouellet, à l'exploitation de certaines possibilités via la réglementation des heures supplémentaires dans le but de créer éventuellement davantage d'emplois. En l'occurrence, disons en premier lieu que nous ne sommes pas nous-mêmes des pionniers de la recherche mais que nous avons certains programmes et certains collaborateurs qui étudient ce qui est fait ailleurs. Nous restons en contact avec nos homologues provinciaux pour les mêmes raisons, dans la mesure où les administrations provinciales sont tout aussi inquiètes ou optimistes selon